

Délibération 2022-26

Conseil d'administration du 7 avril 2022

Objet : composition de la commission des secours exceptionnels du Fonds d'action sociale pour les frais médicaux

M. Tourisseau, président de séance,
rend compte de l'exposé suivant

Exposé

Vu la délibération n°2022-25 du 7 avril 2022 portant constitution de la commission des secours du Fonds d'action sociale ;

Le conseil d'administration délibère et, à l'unanimité, désigne en qualité de membre de la commission des secours du Fonds d'action sociale :

- titulaire : Richard Tourisseau, suppléant : Bernard Blanc ;
- titulaire : Jean-Pierre Cazenave, suppléant : Eric Martinez ;
- titulaire : Cécile Marchand, suppléant : Claude Barré ;
- titulaire : Martine Fournier, suppléante : Fabienne Billoux.

Bordeaux, le 07 avril 2022

Le secrétaire administratif du Conseil,



Michel Sargeac